85	9659	Un sac à main pochette bleu.
20	621	Stylo Bayard.
21	8986	Service jad.
23	3873	Boîte à biscuits.
70	5432	Un sac à main havane clair.
9	6946	Encrier acajou.
123	6408	Billet ch. fer, all. et r. Paris.
17	7062	id. id.
28	6879	id. id.
101	6953	id. id.
67	3795	id. id.
98	2063	id. id.
22	6154	id. id.
68	1948	id. id.
96	9138	id. id.
84	3882	id. id.
61	3841	id. id.
122	9806	id. id.
72	7972	id. id.
31	6438	id. id.
110	5486	id. id.
19	8139	id. id.
111	1269	id. id.
32	5192	id. id.
64	155	id. id.
60	4855	id. id.
89	6487	id. id.
126	1984	id. id.
128	7436	id. id.
111	9882	id. id.
5	9480	id. id.
40	2889	id. id.
7	5008	id. id.
71	6876	id. id.
114	4082	id. id.
51	6805	id. id.
13	9561	id. id.
63	450	id. id.
127	7930	id. id.
127	6470	id. id.
109	4600	id. id.
119	2694	id. id.
44	8103	id. id.
207	2897	id. id.
2	3145	id. id.
41	8845	id. id.
89	8910	id. id.
108	8146	id. id.
8	9979	id. id.
26	7618	id. id.
115	3427	id. id.
87	9644	id. id.
55	5096	id. id.
91	6187	id. id.
87	6604	id. id.
21	7124	id. id.
88	4528	Réveil pendulette.
91	413	Chevalet pendulette.
53	5538	Une lampe bureau.
120	3909	Fume-cigare et cigarettes.
46	9363	Epingle cravate or.
60	8958	Plat hors-d'œuvres.
104	6601	Coffret cigares.
120	369	Portefeuille phoque.
119	7376	Trousse pour couture.
65	7633	Ecrin cendrier.
22	4473	Portefeuille phoque.
100	6957	Sucrier métal blanc argenté.
37	6345	1/4 Vilis Paris 1910.
56	3847	id.
23	5071	id.
105	6192	id.
114	211	id.
30	7892	id.
102	9787	id.
97	7944	id.
49	6053	id.
44	8158	id.
119	1875	id.
9	8124	id.
117	8095	id.
24	2494	id.
103	7377	id.
114	405	id.
112	3383	Garniture lavabo.
24	4112	Portefeuille maroquin.
110	6779	Un sac bavans.
60	6135	Un sac marron.
5	9150	Encrier chêne calir.
49	5181	12 coupes champ. 12 v. mad.
96	7874	Epingle cravate or, fleur.
55	6154	Escabeau.
21	126	Vase métal argenté.
128	7308	Encrier vitrolithe.
84	6919	Epingle cravate tourbillon or.
123	8424	Garniture de toilette flacons.
13	856	Portefeuille maroquin.
7	6194	Portefeuille maroquin.
130	7736	Etui à cigarettes, métal arg.
31	4878	Descente de lit laine.
108	5088	Porte-mine Jif.
79	6841	Service à salade.
72	8487	Service à découper.
54	7708	Ecrin hors-d œuvres.
103	5984	12 fourchettes huîtres.
53	7750	Service à découper.
54	6695	Pelle à tarte.
60	7614	Epingle torsade or.
106	7751	Réveil Jazz.
113	9459	Une pendule concou.
26	3533	Un hachoir universel.
101	4123	Un baromètre.
114	504	Une balance métal.
116	1106	3 lit. eau de Colog. (Chéramy)
98	1238	Deux vases métal blanc.
	7060	1/44 obligation Ville de Paris 1910, gagn. de ttes les séries.

Les souscripteurs que le sort a favorisés voudront bien se faire connaître immédiatement par lettre adressée à M. le secrétaire de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, rue Nationale, 77, à Lille, qui, après vérification et un délai qui ne pourra dépasser le mardi 30 juin, leur fixera le jour et l'heure où les lots leur seront remis ou expédiés.

Ceux qui jugeraient à propos de joindre à leur lettre leur billet sorti au tirage devront faire recommander leur envoi par la poste.

Conformément à l'arrêté préfectoral concernant la loterie, les lots non réclamés dans les trois mois qui suivront le tirage seront acquis à l'œuvre.

Enfin, aucun lot ne pourra être délivré sans la présentation du billet, ainsi qu'il est d'ailleurs stipulé sur le billet lui-même.

Pour les voyageurs, les gagnants auront à faire connaître en temps utile l'époque projetée du leur départ, pour qu'on ait le temps matériel pour faire établir leur billet de chemin de fer.

LE CONFLIT DU TEXTILE
de Roubaix - Tourcoing et environs

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LE CONSORTIUM AUSSI

D'autre part, la commission intersyndicale patronale du textile nous communique :

« Avant et pendant le conflit actuel, la commission intersyndicale patronale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing n'est abstenue volontairement d'entretenir des polémiques inutiles, comme elle s'est abstenue de toute attaque contre les syndicats ouvriers et leurs dirigeants. Elle constate avec regret que son attitude est mal interprétée par l'opinion publique, et que celle-ci tend à croire à l'intransigeance des patrons. Dans le débat qui a eu lieu hier à la Chambre des députés, on a même prétendu que l'organisation patronale aurait provoqué la grève. Pour toutes les personnes de bonne foi, la commission intersyndicale patronale croit utile de mettre une fois de plus les choses au point.

« C'est le 10 février 1931 que les délégués patronaux avaient rendu une première visite au ministre du Travail pour l'avertir de la situation difficile dans laquelle se trouvait déjà l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing : c'est à sa demande que l'annonce de la diminution des salaires a été retardée jusqu'à la fin des discussions qui avaient lieu pour le même motif dans les mines. Ces discussions se sont terminées par l'acceptation de la diminution des salaires par les ouvriers.

« Le 14 avril, avait lieu la première entrevue entre les secrétaires des syndicats ouvriers et le secrétaire patronal. C'est à leur demande que la diminution de 10 % annoncée pour le 20 avril a été reportée au 11 mai.

« Le ministre du Travail jugeant nécessaire un nouveau délai pour permettre l'intervention du gouvernement, la date du 11 mai fut encore reportée au 18 mai.

« Le 15 mai, sur la suggestion du ministre du Travail qui pensait que la suppression de la prime de présence serait plus acceptable par les syndicats ouvriers la diminution de 10 % primitivement décidée et annoncée était transformée en suppression de la prime de présence.

« Le samedi 16 mai, les secrétaires des syndicats ouvriers en étaient avisés au cours d'une entrevue. Pour permettre une nouvelle discussion éventuelle, la commission intersyndicale patronale reportait encore la date de la suppression de la prime du 25 mai. Pourtant, les syndicats ouvriers déclaraient la grève générale pour le 18, six jours avant la suppression de la prime de présence. A toutes les marques de bonne volonté données par les patrons, les syndicats ouvriers n'ont répondu que par une déclaration toujours renouvelée : ils n'accepteront aucune diminution des salaires, sous quelque forme que ce soit.

« Les pourparlers engagés par le ministre du Travail, qui ont donné lieu à maintes visites des patrons et des syndicats ouvriers, n'ont pas abouti. Cependant, à la fin de la sixième semaine de grève, 87 millions de francs auront été perdus en salaires non payés. Et il faut répéter que la suppression de la prime de présence n'a comme conséquence que de faire supporter par les ouvriers eux-mêmes leurs propres cotisations aux Assurances sociales.

« La commission intersyndicale patronale croit pouvoir dire que, dans ces conditions, elle ne peut pas être accusée d'intransigeance pas plus que les patrons ne peuvent être accusés d'avoir provoqué la grève ».

DES MANIFESTATIONS UNITAIRES AUJOURD'HUI

Le Comité central de grève nous communique :

« Le Comité central de grève franco-belge a décidé d'organiser, ce jeudi 25 juin, plusieurs manifestations dans les localités de la région. Le rassemblement se fera partout à 15 heures : à Roubaix, place de la Gare ; à Tourcoing, place de la République ; à Halluin et Roncq, aux Maisons du Peuple ; à Croix, place de Croix.

A la même heure se tiendront des meetings démonstratifs en Belgique : à Wervicq, à Comines, Menin, etc.

« Des meetings sont prévus après chaque manifestation.

« Le Comité central de grève franco-belge entend par ces démonstrations des deux côtés de la frontière, donner aux grévistes la possibilité de manifester publiquement leur volonté de battre à fond le Consortium et les patrons dit « indépendants », de n'accepter aucun compromis de défaite. Le Comité appelle aussi les ouvriers, sans distinction de tendances, à protester unanimement contre les violations répétées du droit syndical et de la liberté de coalition et de grève.

Ajoutons que toutes ces manifestations sont autorisées. »

SECOURS SUPPLEMENTAIRES AUX GREVISTES DE ROUBAIX AYANT DES ENFANTS A CHARGE

Grâce aux souscriptions particulières reçues par le Bureau de Bienfaisance de ROUBAIX, tout chef de famille gréviste recevra le jeudi, en plus des secours qui lui étaient accordés jusqu'à présent :

1° Un pain de 1 kilo s'il n'a qu'un seul enfants de moins de 13 ans à charge ;

2° Un ticket de denrées de 3 francs s'il a deux ou trois enfants de moins de 13 ans à charge ;

3° Deux tickets de denrées ou de charcuterie de 3 francs s'il a quatre enfants de moins de 13 ans à charge.

Deux cent cinquante-cinq tickets de charcuterie d'une valeur de 3 francs ont été remis par le Syndicat des Charcutiers et seront distribués ce jeudi 25 juin aux familles de grévistes les plus nombreuses.

DEUX ARRESTATIONS A LILLE POUR PROVOCATIONS AU MEURTRE

Sur mandat d'amener de M. Glorian, juge d'instruction au Parquet de Lille, la Sûreté a arrêté MM Ramette Jean-Baptiste, 34 ans, rédacteur au journal « L'Enchaîné », et Coulombel Abel, 56 ans, gérant, sous les inculpations de provocation et apologie aux crime, meurtre, pillage, incendie dans un but de propagande anarchiste consécutivement à la grève du textile.

Après le débat à la Chambre

M. H. Lefebvre, secrétaire du Comité intersyndical de Grève (C.G.T.), nous communique :

« Les journaux de ce matin, rendant compte de la séance de mardi à la Chambre, signalent des déclarations de M. Lierman à propos du conflit du textile.

« Sans vouloir relever ces déclarations, il en est une cependant contre laquelle je tiens à protester de suite. C'est celle où il déclare que le Comité cégétiste n'a pas soumis aux assemblées générales ouvrières les propositions des industriels indépendants.

« La première entrevue entre les patrons indépendents et les délégués ouvriers eut lieu le vendredi 12 juin à la Préfecture. Lors de l'assemblée générale des grévistes de Roubaix qui suivit, c'est-à-dire le lundi 15 juin, j'ai rendu compte aux ouvriers de cette entrevue, des premières propositions qui nous étaient faites et de l'état des négociations engagées.

« Lors de l'assemblée générale des grévistes, lundi 22 juin, rue de l'Hospice à Roubaix, j'ai, avant même de rendre compte de la dernière entrevue au Ministère du Travail, fait un exposé aussi fidèle que possible de l'entrevue avec les patrons indépendants et des dernières propositions faites par eux.

« J'ai ensuite fait connaître les raisons pour lesquelles le Comité intersyndical de grève estimait ne pouvoir donner suite à ces propositions.

« L'Assemblée générale, sur la demande expresse du président de séance, a entièrement approuvé l'attitude du Comité de grève.

« J'ajoute que mes collègues de Tourcoing et de Lannoy ont de leur côté rendu compte de ces entrevues, aux assemblées générales des grévistes de leur localité et ont obtenu des ouvriers une approbation également unanime.

« Je vous serais reconnaissant de bien vouloir insérer la présente lettre dans votre journal de demain et vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées ».

UNE PLAINTE DES UNITAIRES APRÈS LA DESCENTE DES GARDES MOBILES A « LA PROLÉTARIENNE »

Les organisations unitaires de Roubaix, nous communiquent :

« Les organisations syndicales unitaires qui ont leur siège à la coopérative « La Prolétarienne », boulevard de Strasbourg, ainsi que la direction de la coopérative, ont décidé, après avoir fait établir un constat d'huissier immédiatement après la perquisition illégale de vendredi dernier, de déposer par l'organe de M Delvaliée, une plainte avec constitution de partie civile auprès du Procureur Général de Lille et du Procureur Général près de la Cour d'Appel de Douai.

« Cette plainte collective concerne : 1. Le fait de perquisition illégale, sans présentation de mandat et sans signature de procès-verbal, par des gardes-mobiles hors de la présence des commissaires responsables ; 2. Violation de domicile avec menaces de mort proférées par les officiers ; 3. Fractures des portes, des armoires et tiroirs, destruction de matériel, etc... ; 4. Violation du droit syndical, de coalition et de grève par la saisie illégale de cartes et livrets syndicaux d'adhérents, de cartes de grève, listes de pointage des distributions de vivres, répertoires d'adhérents et dossiers administratifs des différentes organisations syndicales ».

UNE NOUVELLE ARRESTATION A ROUBAIX

Sur mandat d'amener de M. Davanet, juge d'instruction à Lille, la gendarmerie de Roubaix a appréhendé, hier matin, vers 8 h. 30, le nommé Léon Merlier, trente ans, cabaretier, 22, rue Magenta, inculpé d'outrages et de violences aux agents de la force publique, au cours des scènes d'émeute qui se produisirent rue des Longues-Haies. Il sera transféré aujourd'hui jeudi à Lille.

RÉUNIONS UNITAIRES HIER A TOURCOING

Hier mercredi, à 9 h. 30, a eu lieu une réunion générale des grévistes des établissements textiles Tiberghien et Mesurel frères, à la maison des Syndicats 53, rue Houchard, sous la présidence de M. Maurice Lefèvre, secrétaire de la Bourse du Travail Unitaire de Tourcoing.

A 16 h., se tint l'assemblée générale des grévistes adhérents nouveaux et ancienne du Syndicat Textile Unitaire. Environ 400 personnes étaient présentes.

Pour les grévistes non syndiqués, le pointage eut lieu de 14 à 15 h. 30.

Aujourd'hui jeudi 25, une manifestation unitaire se déroulera en ville. Rassemblement à 15 heures, place de la République.

L'ARRESTATION DES ASSASSINS DE TOURNAI

(Suite de la première page)

On ne le trouva pas à cette adresse. Il était à son travail dans un groupe de maçons en construction au hameau de Baulieu.

De loin il reconnut les policiers et, affolé, il courut se cacher sous un large bac de ciment.

MM. Tonneaux et Brunin l'avaient aperçu. Ils s'approchèrent de la cachette. Un bras de l'homme dépassait, appuyé contre terre. L'inspecteur Tonneaux l'enserre de ses menottes.

« Allons, viens Declercq.

Tremblant, Declercq, les yeux égarés, sortit en rampant. Et soudain il éclata en sanglots et lâcha l'aveu.

— Ne me faites rien. C'est moi qui ai tué la cabaretière. Je dirai tout. C'était pour rendre service à Moore qui n'avait plus d'argent pour nourrir ses enfants.

Les deux policiers, dont il convient de signaler l'intelligente enquête menée sûrement et avec une belle rapidité d'exécution, ramenèrent le Belge au commissariat de police de *Wattrelos*, près duquel la foule, bientôt, se massa, curieuse mais hostile à l'égard des deux odieux assassins.

Désiré Declercq, un grand garçon déguingandé, aux traits stupides, ne cessait de larmoyer. James Moore, un petit homme rablé à l'œil vif et intelligent, se prétait avec un calme, un flegme étonnant, une insouciance révoltante, à l'interrogatoire qu'on lui fit subir. Il ne devait pas se départir de cette attitude lorsqu'on l'enferma dans le cachot, pille lorsque les gendermes l'emmenèrent en prison avec son complice.

Le Parquet de Lille, représenté par MM. Dufayet, substitut, et Thermes, juge d'instruction, s'était rendu à *Wattrelos*. M. Leblanc, juge d'instruction à Tournai, était venu également assister à l'interrogatoire des deux assassins.

Les versions que Declercq et Moore donnent du crime diffèrent sensiblement. Certes, il ne fait aucun doute que Declercq est l'assassin. Mme Moulron l'avait désigné lorsque, avant de mourir, elle eut encore la force de dire : « C'est le grand blond qui m'a tuée ». Il ne fait, du reste, aucune difficulté pour avouer. Plus difficile est de savoir qui, des deux, fut l'instigateur.

Relisons donc d'abord leurs aveux.

NOUS ALLONS FAIRE UN COUP

Désiré Declercq fut interrogé le premier.

« Lundi matin, déclara-t-il, je me trouvais avec un ami sur la place d'*Herseaux*, lorsque Moore est venu me trouver. « Viens, m'a-t-il dit, nous allons faire un tour en Belgique. »

Je l'ai suivi à bicyclette. En route, il m'a avoué : « Je n'ai plus d'argent pour nourrir ma femme et mes enfants. Il m'en faut, nous allons faire un coup ». Declercq qui voudrait ne poser en victime, n'eut pas le courage de refuser ce « service » à son compagnon.

Ils passèrent par *Mouscron*, *Pecq*, s'abreuvèrent largement dans les cafés et arrivèrent à *Froyennes*.

Chez Dumoulin, puis au Café de la Barrière, des chiens intimidèrent James Moore.

Ils arrivèrent au café Moulron. « Nous avons bavardé avec la patronne, déclare Declercq. Elle nous a dit qu'elle voulait vendre son café. Moore avait répondu que cela l'intéressait, elle nous a fait visiter le maison. En montant l'escalier du premier étage, Moore m'a fait signe qu'il voulait l'étrangler, mais le chien était derrière nous. Il a eu peur. Nous sommes revenus en café, des clients sont entrés. J'ai alors dit à Moore que je voulais partir, je n'étais pas rassuré. Moore a insisté pour que je reste. « Non, disait-il, il y a un coup à faire ici. » Quelque temps après, nous étions de nouveau seuls avec la femme. Moore l'a bousculée, la poussant vers moi. Je l'ai prise à la gorge, instinctivement, mais elle s'est mise à crier au secours. De peur d'être pris, j'ai pris mon revolver dans ma poche et j'ai tiré.

« Moore pendant ce temps, vidait le tiroir-caisse. Nous nous sommes enfuis et nous sommes revenus à *Roubaix* par *Dottignies* ».

L'assassin, relatant son crime, pleurait à chaudes larmes.

C'était avant qu'il allait pleurer, lui dit-on.

— Je ne voulais pas tuer, larmoya-t-il, c'était pour donner de l'argent à Moore.

— Combien avez-vous volé ?

— Deux cent neuf francs, confessa-t-il. J'ai eu 100 francs. Moore le reste ».

Cet individu est-il aussi stupide qu'il veut le paraître ? Fut-il réellement entraîné par son complice ?

LA VERSION DE L'ANGLAIS

James Moore devait donner une version sensiblement différente.

Declercq et lui étaient, dit-il, partis lundi matin faire un tour en Belgique, avec l'intention de voler, peut-être, mais rien de plus !

Au café Moulron, Declercq avait saisi la femme à la gorge. Lui, Moore, était alors allé à la porte et il était sorti, ne voulant pas être mêlé à cette histoire. Avant entendu les cris, puis les coups de feu, il avait entr'ouvert la porte et avait vu la femme tombée à terre et Declercq qui fouillait le tiroir. Sans attendre son compagnon, il se serait enfui.

LA VÉRITÉ

Comme on le voit, malgré les aveux des assassins, il reste encore certains points à éclaircir.

D'après les témoignages recueillis sur place à Tournai, il apparaît que, quant au crime même, la version de Moore est exacte.

On le vit en effet, dès que la victime cria, apparaître devant la porte où, imperturbable, il fume tranquillement sa cigarette en scrutant les environs. Il ne rentre plus dans le café si parti même sur sa bicyclette quelques instants avant Declercq qui, lui, courut, tenant sur plus de cent mètres, sa bicyclette en main.

L'instruction fera peut-être ressortir quel fut l'instigateur de ce crime. Dès maintenant, on peut dire que Declercq en fut le principal sinistre acteur.

Elle établira aussi quel fut le montant exact du vol, que l'on estimait à huit cents francs environ.

Ajoutons que le Parquet de Tournai va sans tarder, formuler une demande d'extradition concernant les deux bandits qui répondront en Belgique de leur crime odieux, si délibérément mûri.

L. B.

Notre enquête à Roubaix

CE QUE NOUS DIT Mme MOORE

A la suite de bruits circulant à propos de la conduite et des antécédents d'un des assassins de TOURNAI, l'Anglais James MOORE, nous avons entrepris une sérieuse enquête à son sujet.

MOORE était peu connu rue Jean-Macé, à ROUBAIX, où il demeurait depuis relativement peu de temps, deux mois environ, et les voisins que nous avons interrogés furent évasifs ou tout à fait muets.

C'est alors que nous sommes allés rendre visite à Mme MOORE.

Nous l'avons trouvée avec sa jeune fille de 16 ans, occupée à préparer le repas du soir. D'une voix brisée par les sanglots elle nous dit : « Est-ce qu'il avait besoin de faire cela ? »

« C'était, dit-elle, un homme si courageux, un si bon père de famille », et Mme Moore, nous déclare qu'elle est la mere de six enfants. Trois d'un premier lit et qui sont aujourd'hui âgés respectivement de 25, 16 et 12 ans, et trois autres en bas-âge, dont Moore est le père.

La pauvre mère ajoute : « Il ne devait pas faire cela, pour se procurer de l'argent, ses deux enfants aînés ne travaillaient-ils pas ? Sans doute, encore une fois, il aura été entraîné par le « Grand Désiré ».

Mme Moore nous explique alors que son mari travaillait aux usines Lepoutre y fit la connaissance d'un certain Désiré Declercq, un Belge, qui le dirigea depuis comme un enfant sans raison.

Les deux amis se retrouvaient au café tenu pendant deux ans et jusqu'en novembre dernier, par Moore, rue Voltaire, à ROUBAIX.

« Chaque fois que mon époux, déclara-t-elle, rencontrait le Belge, c'était fini ! Il s'adonnait à la boisson et rentrait à la maison, ivre et dépourvu de tout argent.

« Pourtant, il avait été longtemps sans le revoir, certainement, le « grand Désiré » avait préparé son coup et il était venu chercher mon mari pour l'aider dans sa criminelle besogne.

« Lundi il rentra plus tard que d'habitude, mais qui aurait pu croire ?

« J'ai cru, qu'il n'avait pas été travailler et qu'il s'était amusé. Cela lui était déjà arrivé.

« Quel acte stupide fut le sien ? en l'accomplissant, il n'a pas songé un seul instant à ses propres enfants. Partout, on nous montra du doigt, nous n'oserons plus sortir.

« Et avec çà, depuis le début de la grève, c'était notre gagne-pain, qui va nourrir mes enfants ? Sans savoir si l'on ne nous chassera pas de notre maison ? Et pourtant nous ne sommes pas coupables ».

Sur ce, après avoir prononcé quelques paroles réconfortantes, nous avons quitté Mme Moore, toute à la douleur, du terrible malheur qui s'abat sur sa famille de la faute du père criminel.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 25 juin 1931

Soleil : Lever à 3 heures 49 ; coucher à 19 heures 56.

Lune : Lever à 15 heures 16 ; coucher à 0 heure 26.

Aujourd'hui : St-Guillaume. — Demain : St-Maxence.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 24 juin 1930, à 18 heures.

Baromètre : 762 m/m 5 ; hausse depuis la veille à 18 heures : 1 m/m 7.

Thermomètre : Froide : 10° ; Minima : 10° ; Maxima : 22° ; Etat hygrométrique : 90 Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : gouttes ; Direction du vent : Nord ; Vitesse moyenne : 5 km 5 à l'heure ; Direction des nuages : Nord ; Etat de ciel : couvert ; Temps probable pour aujourd'hui : très doux, assez beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps nuageux ou très nuageux avec quelques pluies ou bruine intermittente. Vent de Nord-Est 3/7m. ; Quelques rafales ; Température en baisse ; Maximum en baisse de 2° sur celui de la veille.

MARIAGE. — On nous annonce le mariage de Mlle Gisèle Lecocq, fille de M. et Mme Lecocq-Duirieux, avec M. Pierre Derept, fils du Mme Vve Derept-Larmyte.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 29 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent de Paul, à Lille.

DEUIL. — Nous apprenons la mort de M. Alexandre-Louis-Auguste-Joseph Massa, ancien président de l'Union des Syndicats de la Brasserie française et ancien président du Syndicat des Brasseurs du Nord de la France, décédé dans sa 79e année.

Les convoi et service solennel auront lieu vendredi, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Pellevoisin.

On se réunira 80, rue du Buisson, à 10 h. 30.

L'inhumation se fera au cimetière de l'Est.

SPORTS

CYCLISME

Le VIII Grand Critérium du « Réveil du Nord »

AUJOURD'HUI A MINUIT, CLOTURE DES ENGAGEMENTS

C'est aujourd'hui à minuit que sera close la liste des engagés de notre Ville Grand Critérium. Déjà tous les grands clubs de la région, le C.C. St-Maurice, le Vélo-Club Tourquennois, les Halles Sportives Lilloises, le V.C. Croisé-Laroche, l'Union Sportive du Sud, le C.C. Canteleu Lomme, l'E.C. Lilloise, le V.C. Fivois, l'A.A. de Roubaix, la Pédale Stellemnoise, la Pédale Marquettoise, les clubs de Calais, d'Arras, de Lens, d'Armentières, et bien d'autres encore ont engagé leurs meilleurs représentants. Aussi allons-nous assister à une fameuse bataille de la route qui enthousiasmera du départ à l'arrivée les foules massées sur le passage des coureurs.

Les prix sont importants et en nombre. En outre les jeunes coureurs (4e catégorie et débutants) n'ont pas été oubliés et des classements spéciaux avec cumul au classement général viendront les récompenser de leurs efforts.

Nous rappelons que le Critérium est national, c'est-à-dire ouvert aux coureurs toutes classes toutes catégories de nationalité française, exception faite des amateurs.

Le parcours du Critérium Cycliste est de 180 kilomètres. Départ de Lille, 185 rue de Paris à 10 heures. Départ officiel route de Douai à Ronchin à 10 h. 30. Remise des dossards à partir de 8 h. 30 du matin au « Réveil du Nord ».

Les engagements (3 francs) sont reçus au « Réveil du Nord », 185, rue de Paris, à Lille. Mentionner sur la feuille d'engagement : Critérium Cycliste du « Réveil du Nord » et indiquer club, classe et catégorie.

Les engagements timbrés de la poste de ce jour et qui nous parviendraient demain vendredi seront seuls encore valables.

LES PRIMES

Au contrôle de Douai : 50 fr. au 1er coureur passant au contrôle de Douai, offert par M. Henri Copin ; 25 fr. au 1er coureur et 25 fr. au 2e coureur appartenant au Vélo-Club Douaisien. Ces primes sont offertes par le V.C. Douaisien.

Au contrôle de Somain. — 50 fr. au 1er, passant le contrôle ; 50 fr. au premier régional ; 20 fr. au 1er des 3e ou 4e catégorie. Dans le cas de cumul, les 2e et 3e primes seront attribuées respectivement au second régional et au second des 2e et 3e catégories. Ces primes ont été offertes par les commerçants de la place Jean-Jaurès à Somain.

Au contrôle de Denain : 25 fr. au 1er, passant la ligne de contrôle offert par M. Joly, marchand de cycles, rue de Villars et 25 fr. au 1er de l'arrondissement ; 10 fr. au premier passant la ligne de contrôle offert par M. Margerin, chemisier, rue de Villars et 10 fr. au 1er de l'arrondissement ; 10 fr. au 2e passant la ligne de contrôle offert par M. Ravez Aurélien, cafetier, rue de Villars.

Au Contrôle de Valenciennes, 50 fr. au 1er passant devant le siège de l'Union Vélocipédique Valenciennoise, tenu par M. Davaine ; 50 fr. au 1er valenciennois. Ces primes sont offertes par M. Davaine, membre titulaire de l'U.V.F.

A l'arrivée : 20 fr. au 1er des 4e catégorie franchissant la ligne de l'arrivée. Cette prime est offerte par M. Moutard, cafetier, rue de Paris (Au Moka Parisien).

LES VOITURES

A ce jour, sont inscrites :

Quatre voitures 201 Peugeot, mises très aimablement à notre disposition par la maison Peugeot de Lille. On connaît les admirables qualités de ces voitures aussi inutile de dire combien elles seront précieuses pour suivre toutes les péripéties de l'épreuve.

1 voiture « La Nordiste-Vandel » ; trois voitures du Cycle-Club Saint-Maurice ; 1 voiture de M. Dinaut, de Somain ; 2 voitures à M. René Lecocq de la Société des Produits A.L. ; 1 voiture de M. Amu (Cycles Walter) ; 1 voiture de M. Lemaître, constructeur à Lambersart ; 1 voiture de M. R. Delespaul (pneus Goodyear) ; 3 voitures des Halles Sportives Lilloises (Mrs. Mallet, Collin, Hoffman) ; 1 voiture de la Pédale Hellemmoise.

LE IVe CHAMPIONNAT DE FRANCE CYCLISTE International (Féminin)

En attendant les arrivées des concurrentes du Ville Critérium, il se disputera sur le Nouveau Boulevard, le Championnat de France Cycliste International féminin, organisé par la Fédération féminine avec le concours du « Réveil du Nord ».

Les concurrentes auront à effectuer huit tours le trajet : Romain Croisé-Laroche et retour, soit environ 45 kilomètres.

Cette épreuve est dotée de plus de 800 fr. de prix, dont 150 francs à la première.

Les concurrentes ayant à effectuer un déplacement de plus de 50 kilomètres en chemin de fer, toucheront une indemnité de 20 fr. En outre la « Réveil du Nord » attribuera sa plaquette artistique à la 1re et sa médaille artistique à la seconde. Les autres concurrentes jusque la 10e recevront la breloque artistique du journal.

Les engagements pour ce championnat sont reçus au siège de la Fédération Féminine, 147, rue d'Arras, à Lille, ou au « Réveil du Nord », 185 rue de Paris à Lille.

Les prix et primes seront distribués le soir même de l'épreuve.

LE CHAMPIONNAT DES TOUT-PETITS

Après le Championnat international Feminin se disputera le Championnat des Tout-Petits. On se rappelle que l'an dernier ces fillettes « géantes de la route » ont été chaleureusement applaudies en raison de leur belle animation en course, faulle de dire que ce jour ils montreront le même ardeur et que les encouragements ne leur seront pas défaut. Pour tous renseignements et engagements, s'adresser à M. Paul Von Wynsberghe 11 rue de Carvin, à Lille.

Le parcours à effectuer ne comportera pas 3 kilomètres.

Il y aura 2 catégories : une étant réservée aux enfants ne dépassant pas 6 ans ; l'autre aux enfants de 6 à 11 ans.

LA PROCHAINE RÉUNION DU VÉLODROME DU GRULE A LILLERS

Dimanche 28 juin à 15 h., grande réunion organisée par « L'Avenir » avec le concours de l'U.S.L., avec la participation assurée de Dreuaux, de Paris, recordman du Tour de Longchamp, et recordman de l'heure de l'U.V.F., avec 49 km. 935 ; Henri Pierre de Parisvainqueur du Grand Prix Gustave Caney et de la Route d'Or, de Nantes ; Bertellin de Paris, champion du Monde de cible-cyclo-pédestre 1930, champion de France sur route des Sociétés 1930 Cloquet, de Bruxelles, ex-champion de Belgique ; Vandenbergue de Bruxelles ; Le 200 km de Paris ; Boucher de Paris ; Mas-amin de St-Amer ; Recher Frères d'Amiens ; Quide, Léocat, Becchia, Hilmoine d'Aire-l'Abergue et tous les régionaux.

3.000 francs de prix et primes.

Au programme : 1. Vitesse locale ; 2. Match poursuite, Aire-Isbergue contre Lillers, 12 tours ; 3. Individuelle régionale, 30 tours ; 4. Omnium France-Belgique : vitesse, poursuite, individuelle avec Henri Pierre, Dronaux, Cloquet, Vandenbergue et Bertellin Lemoine ; 5. Américaine internationale 150 tours.

La réunion suivante aura lieu le 26 juillet.

CYCLES ALBER
59, rue BAUDRICOURT
PARIS (13e)
Bénéficiant de nos cours de montage
HOMME.. 245 FR.
DAME.. 270 FR.
COURSE 290 FR.
Tous accessoires et pneus aux prix de gros. — Catalogue gratuit.
OUVERT LE DIMANCHE

LA IVe GRAND PRIX INTERNATIONAL DE FOURMIES

Organisé avec le concours de notre journal

Le IVe Grand Prix de Fourmies, organisé par l'U.V. Fourmisienne avec le concours de la Ville de Fourmies et de MM. Thibaut et Cie (savons et produits Gibbs) est fixé au dimanche 23 août. Plus de 3.000 fr. de prix sont réservés aux lauréats.

Cyclistes !
Essayez le Vélo Moteur D. E. M.
et les autres !!!
Sans hésitation, vous achèterez le vélo moteur D E M, le meilleur. — Facilités. — Catalogue franco.
Usine des Motos D E M
à BRUAY-SUR-L'ESCAUT (Nord)

LA 4e PARIS-FOURMIES

Les engagements seront reçus jusqu'au 25 juin à 19 h. à l'Union Vélocipédique de France 24, Bd Poissonnière à Paris. Droits d'engagement : 5 fr.

Les engagements peuvent également être adressés au secrétariat de l'Union Vélocipédique Fourmisienne, 27, rue St-Louis à Fourmies, accompagnés du droit d'engagement. Rappelons que l'épreuve a lieu le 28 juin.

BOXE

POUR SES DEBUTS EN FRANCE LE NEGRE J.D. ROGERS RENCONTRERA LE BOULONNAIS LENGAGNE CE SOIR A LA SALLE WAGRAM

Ce jeudi soir à la salle Wagram à Paris le combat revanche Locatelli-Williamy, sera encadré par une rencontre qui fait sensation actuellement, entre l'Américain J.D. Rogers dit « Tarante » et notre régional Lengagne. Le noir se réclame du titre de champion du monde de la race noire, qu'il aurait conquis à New-York sur H. K. O. Brown au début de l'année.

Sur 30 rencontres livrées John D. Rogers a gagné 16 fois par k.-o., 15 fois aux points et a fait un match nul.

Que fera contre ce terrible batailleur, le scientifique Lengagne ?

AVIATION

LA PATROUILLE AÉRIENNE MICHEL DÉTACHÉE AU MEETING DE DOUAI

Trois avions partant, attachés étroitement. Le décollage s'effectue alle dans alle et à peine lâchés dans l'espace, voici que les trois virtuoses de l'air effectuent trois virages à la verticale, synchronisant leurs mouvements.

Suivent trois loopings, réglés avec la minutie d'un ballet. Mais il s'agit ici d'un ballet aérien où la moindre faute peut se traduire par une catastrophe.

A un moment donné se libérant de leurs entraves, les trois aviateurs continueront leurs démonstrations de virtuosité en effectuant trois « tonneaux » ou ralenti.

Enfin le chef de patrouille lentement, passera sur le dos et, dans cette position, conduira la patrouille dont les deux ailiers inséreront leurs positions pour répéter les exhibitions que le Club Aéronautique du Nord de la France a élaboré avec la collaboration de la Société pour la Développement de l'Aviation.

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DE l'A. C. F. est gagné par l'HUILE CASTROL

Une fois de plus le Grand Prix de l'A. C. F. vient d'être gagné avec l'huile CASTROL qu'utilisaient Chiron et Varzi, sur Bugatti vainqueurs de la grande épreuve. Le travail considérable imposé aux organes du moteur exige parallèlement une lubrification absolument parfaite. C'est pourquoi l'huile CASTROL a été